

APPEL À CANDIDATURES POUR L'ANNÉE 2025

**BOURSES DE LITTÉRATURE POUR AUTEURS, AUTEURES,
TRADUCTEURS ET TRADUCTRICES EN ALLEMAND**

À PARIS



CONTENU

INFORMATIONS GÉNÉRALES	3
CONDITIONS DE PARTICIPATION	5
APPEL À CANDIDATURES POUR L'ANNÉE 2024	6
BOURSES DE LITTÉRATURE POUR AUTEURES ET AUTEURS, TRADUCTRICES ET TRADUCTEURS EN ALLEMAND	6
PROTOCOLE DE CANDIDATURE	7
INFORMATIONS SUR L'ATELIER	8

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Atelier Mondial, International Arts Exchange Program Basel – Mulhouse – Freiburg, offre aux artistes de Bâle (CH), du canton de Soleure (CH), de la ville de Freiburg incluant la région de Bade-Sud (DE) et d'Alsace (FR) la possibilité de résider et travailler plusieurs mois à l'étranger, dans le cadre de l'appel à candidatures annuel.

Suite à l'ouverture du programme de bourses vers d'autres disciplines, Atelier Mondial propose, en coopération avec différents partenaires, de nouvelles bourses dans les domaines de la mode & textile, la littérature et la danse/art de la performance. Ces bourses fonctionnent dans les mêmes conditions que celles du domaine des arts plastiques. Les appels à candidatures dans le domaine mode & textile, littérature et danse/arts de la performance se font dans des documents différents. Il n'est pas possible de déposer sa candidature à plusieurs appels.

PORTEUR DE PROJET

Le projet est porté par la Fondation Christoph Merian (direction de projet), les cantons de Bâle-Campagne, Bâle-Ville et Soleure, la Ville de Freiburg en Br. et la Région Alsace.

DIRECTION DE PROJET

La Fondation Christoph Merian dirige le projet Atelier Mondial; elle coordonne à l'intérieur du pays ainsi qu'à l'étranger, l'organisation et l'administration du programme d'échanges et représente le porteur de projet d'Atelier Mondial.

OBJECTIF DE LA SUBVENTION & CONDITIONS

L'appel à candidature dans le domaine littérature s'adresse à des auteures et auteurs professionnels, ainsi qu'à des traductrices et traducteurs en allemand, domiciliés ou travaillant dans les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Soleure, en Alsace et Bade-Sud.

Le but de ce séjour à la Cité Internationale des Arts à Paris est d'offrir au boursier/à la boursière l'occasion de faire des recherches, d'avoir des stimulations dans ses projets, ainsi que du temps pour la production de nouveaux textes. Pour le séjour à la Cité, un certain degré de responsabilité et d'autonomie est attendu, ainsi qu'une volonté de s'engager dans la situation multiculturelle et multidisciplinaire du grand complexe d'ateliers. Les boursières et boursiers ne sont pas directement accompagnés par l'équipe de la Cité, même si on peut aborder certaines questions avec celle-ci. On attend des écrivains que, de leur propre initiative, ils nouent des liens au sein de Paris. Des connaissances de base de la langue française sont un atout.

ASPECT FINANCIER

Avec l'accord pour un atelier à l'étranger, un montant fixe, dont la hauteur est déterminée en fonction du lieu de partenariat, est octroyé pour le coût du voyage et de la vie. Les coûts supplémentaires du séjour à l'étranger (frais personnels, coûts fixes au domicile d'origine, etc.) sont, de fait, à la charge du participant. Pour la bourse de voyage, une somme forfaitaire de 15 000 CHF est prévue. La Fondation Christoph Merian, les cantons de Bâle-Campagne, Bâle-Ville et Soleure, la Ville de Freiburg en Br. et la

Région la Ville de Mulhouse ou la DRAC Grand-Est ne peuvent pas prendre en charge des montants supplémentaires. Si, pour une quelconque raison, un séjour devait être interrompu, le boursier/la boursière a le devoir de reverser la bourse au prorata à Atelier Mondial.

OBLIGATIONS DES PARTICIPANTS

Après la fin du séjour à l'étranger, les artistes plasticiens doivent remettre un compte-rendu pour l'évaluation du séjour (d'environ quatre pages A4) qui sera utilisé par Atelier Mondial. En outre, on encourage les écrivains à créer un blog pendant leur séjour à la Cité Internationale des Arts, et y consigner régulièrement leurs expériences à Paris.

RESPONSABILITÉ

La participation au programme Atelier Mondial a lieu sous l'entière responsabilité du candidat/de la candidate ; Atelier Mondial s'en dégageant.

PARTENAIRES DU PROJET

Literaturhaus Basel www.literaturhaus-basel.ch

Literaturhaus Freiburg <http://www.literaturhaus-freiburg.de>

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Merci de prendre note que seules les candidatures en ligne seront prises en compte, inscription sur le site internet www.ateliermondial.com. Lisez attentivement les conditions de participation suivantes, aucun document ne peut être envoyé ultérieurement. Des dossiers erronés, ne correspondant pas en chaque point aux critères exposés ci-dessous ne pourront pas être soumis au jury.

Sont autorisés à participer

1. Région de Bâle, Bâle-Campagne, Bade-Sud avec accent sur Freiburg, Alsace et canton de Soleure

Les artistes professionnels du domaine des arts plastiques (peinture, dessin, sculpture, nouveaux médias, photographie, performance) domiciliés ou travaillant dans les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Soleure, la ville de Freiburg, la région de Bade-Sud (Code postal 79...) ou en Alsace, indépendamment de leur âge ou nationalité.

2. Justificatif de domicile ou de lieu de travail

Les candidats doivent joindre un document, **datant de l'année 2024**, pour justifier que leur actuel domicile ou leur lieu de travail, se situe dans l'une des régions concernées.

ATTENTION : seuls les documents suivants sont considérés comme valables :

Suisse : Certificat de domicile du service d'état civil (2024), facture de la caisse maladie (2024), facture de gaz, d'électricité, d'eau (2024)

Allemagne : Certificat de domicile (2024), facture de gaz, d'électricité, d'eau (2024)

France : Certificat de domicile (2024), facture de gaz, d'électricité, d'eau (2024)

ATTENTION : bail, carte d'identité, titre de séjour et passeport ne sont pas valables!

Lieu de travail :

- Contrat de travail ou attestation de l'employeur
- Travailleur indépendant : certificat de cotisation à l'assurance retraite en tant que travailleur indépendant ou le dernier décompte de paiement de l'assurance retraite en tant que travailleur indépendant
- attestation d'inscription à la HGK / Université ou autres cursus équivalents
- bail de l'atelier

3. Les étudiants doivent avoir achevé leurs études (licence ou master en art) au commencement de la période de bourse.
4. Les auteurs et traducteurs à qui ont été accordés une bourse d'atelier d'Atelier Mondial à Paris pour l'année 2024 ne sont pas autorisés à participer.
5. Il n'est pas possible de déposer sa candidature pour plusieurs branches en même temps (arts plastiques, mode & textile, littérature ou danse/arts de la performance).
6. Les candidats doivent faire état de leur participation à tout programme d'échanges ou de résidence auxquels ils auraient participé.
7. En cas d'attribution d'une bourse, les candidats s'engagent à mettre à disposition trois photographies en haute définition avec les légendes, à des fins de promotion.
8. En cas d'attribution d'une bourse, les candidats acceptent de signer une convention réglementant la période de bourse dans le contexte de la pandémie

APPEL À CANDIDATURES POUR L'ANNÉE 2024

BOURSES DE LITTÉRATURE POUR AUTEURES ET AUTEURS, TRADUCTRICES ET TRADUCTEURS EN ALLEMAND

Une bourse d'ateliers à la Cité Internationale des Arts est proposée :

- Paris 2 x 3 mois janvier – mars 2025 avril – juin 2025

L'appartement d'environ 45 m² se trouve à la Cité Internationale des Arts Paris, au cœur du Marais, dans un gigantesque ensemble d'ateliers habités temporairement par des artistes internationaux de différentes branches.

PROCÉDURE DE SÉLECTION

Pour chaque branche, un jury particulier et indépendant consulte tous les dossiers et prend la décision finale sur la répartition des bourses et sur la participation aux frais de séjour. Les membres du jury se réservent le droit d'inviter les artistes à un entretien personnel pour prendre une décision définitive. **La procédure de sélection de toutes les disciplines aura lieu fin août 2024. Atelier Mondial informe par écrit de ses décisions tous les candidats, au plus tard mi-septembre 2024.**

Le jury faisant la sélection dans le domaine **littérature** 2024 pour les bourses de l'année 2025, est composé comme suit :

Britta Baumann, Service culturel Freiburg, Service de soutien à la création littéraire

Sophie Villa-Franca, département de la présidence de Bâle-Ville, service culturel, chargée de projets culturels (littérature)

Claudio Beccarelli, responsable du département culturel de la Fondation Christoph Merian

Alexandra Stäheli, directrice de projet Atelier Mondial, est représentée dans tous les jurys avec voix consultative.

PROTOCOLE DE CANDIDATURE

La candidature se déroule en remplissant un **formulaire en ligne incluant le téléchargement de trois pièces jointes (fichiers PDF)** avec les documents nécessaires.

Merci de nommer les pièces jointes en PDF d'après leur contenu et votre nom.

Prière de lire les conditions de participation en page 5 et de préparer tous vos documents pour votre inscription en ligne.

1 Fichier PDF – lettre de motivation :

- Lettre de motivation pour une bourse d'atelier à Paris avec descriptif des activités prévues
- Max. 5 Mo
- Exemple de nom de fichier PDF : Motiv_Maria_Exemple.pdf

2 Fichier PDF – Justificatif d'appartenance à la région :

- Certificat de domicile ou de travail (voir conditions de participation p.5, point 2)
- Max. 5 Mo
- Exemple de nom de fichier PDF : Justificatif_Maria_Exemple.pdf

3 Fichier PDF – CV, bibliographie et manuscrit (littérature)

- Biographie (indiquant la participation à tous programmes d'échanges et de résidences). Le CV des candidats doit documenter expressément l'activité littéraire, mais ne doit comporter un livre déjà publié.
- Bibliographie complète
- Manuscrit (10 à max. 20 pages). Ce manuscrit peut être composé de plusieurs textes en prose, d'un fragment de roman ou drame, ou de plusieurs poèmes, ou bien d'un ou plusieurs textes traduit(s) en allemand.
- Max. 15 Mo
- Exemple de nom de fichier PDF : CVDoss_Maria_Exemple.pdf

Inscription en ligne :

<https://ateliermondial.com/fr/bewerbungsformular>

Délai de candidature : 18 Juin 2024

INFORMATIONS SUR L'ATELIER

PARIS, FRANCE

Durée :	2 x 3 mois	
Dates :	1 x janvier – mars 2025	1 x avril – juin 2025
Atelier depuis :	2005	
La ville :	Le centre politique, économique et culturel de la France est une ville culturelle, riche en traditions avec une scène vivante.	
L'atelier :	L'appartement d'environ 45m ² , avec cuisine intégrée et salle de bain, se situe à la Cité Internationale des Arts, au cœur du Marais, à quelques minutes du Louvre, des galeries les plus importantes, du Centre culturel suisse, du Centre Georges Pompidou ou encore de la Maison de la Poésie. La Cité a été fondée après la deuxième guerre mondiale comme grand projet d'entente interculturelle sur la création artistique, à l'initiative d'un mécène privé. Aujourd'hui, les 325 ateliers, répartis sur deux sites, sont utilisés par 55 pays partenaires du monde entier, de manière multidisciplinaire. Parmi environ 1000 artistes par an qui vivent et travaillent temporairement à la Cité, se trouvent des danseurs, acteurs, écrivains, artistes plasticiens et musiciens.	
Exigences :	Pour le séjour à la Cité, un certain degré de responsabilité et d'autonomie est attendu, ainsi qu'une volonté de s'engager dans la situation multiculturelle et multidisciplinaire du grand complexe d'ateliers. Les boursières et boursiers ne sont pas directement accompagnés par l'équipe de la Cité, même si on peut aborder certaines questions avec celle-ci. On attend des écrivains que, de leur propre initiative, ils nouent des liens au sein de Paris, notamment avec la scène culturelle contemporaine.	
Adresse :	Cité Internationale des Arts, 18, rue de l'Hôtel de Ville, F- 75004 Paris http://www.citedesartsparis.net/ http://www.betonsalon.net/	

ADRESSES IMPORTANTES :

Bétonsalon/Villa Vassilieff
www.betonsalon.net

Centre culturel suisse
<http://www.ccsparis.com/>

Maison de la Poésie
<http://www.maisondelapoesieparis.com/>

Ambassade suisse
<https://www.eda.admin.ch/countries/france/fr/home/representations/ambassade-a-paris.html>

Ambassade allemande
<http://www.allemagne.diplo.de/Vertretung/frankreich/fr/01-Botschaft/00-botschaft-hbseite.html>